

Objet OLE

PRÉFÈTE DE CORSE-DU-SUD

Ajaccio, le

Commune de Bonifacio

Une mobilisation de tous les acteurs pour la sécurisation des falaises de Bonifacio

Avancement des études

Éléments de communication

Depuis 2011, les services de l'État conduisent, avec le concours du CEREMA, des études sur la commune de Bonifacio afin d'estimer les différents risques, dont les « mouvements de terrain ». Les falaises de la vieille ville sont concernées selon les secteurs par un aléa « élevé » ou « très élevé ».

Une meilleure connaissance de la falaise et de ses fractures est indispensable pour mieux en connaître le fonctionnement et en prévoir l'évolution.

Face à cette situation, la mobilisation de l'État et des collectivités est totale. En lien avec le maire de Bonifacio et les propriétaires des falaises (Collectivité de Corse et Conservatoire du Littoral), la préfète de Corse-du-Sud a mobilisé de façon très importante ses services et les meilleurs opérateurs techniques et experts de l'Etat, afin de conduire les études nécessaires. Celles-ci ont notamment pour but de déterminer et appliquer les mesures de prévention et de protection qui s'imposeront. En outre, la direction générale de la prévention des risques du ministère de la transition écologique et solidaire appuiera de façon constante les services de l'État, sur les plans techniques et financiers. La préfecture maritime de Méditerranée est également très mobilisée.

Ainsi, l'État a lancé début juillet 2018 des études qui dureront 20 mois. Ces études sont financées à 100 % par l'État, pour un coût global de 750 000 euros.

Elles sont conduites par un groupement constitué de 3 opérateurs scientifiques de l'État : le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS).

Le résultat de ces études seront expertisées par les meilleurs spécialistes français dans le domaine, regroupés dans un comité d'experts.

Un premier volet de synthèse de la donnée existante ayant pour objectif de bâtir une base de connaissance à partir des études antérieures, l'historicité des événements, la géologie et l'hydrogéologie a été réalisé.

Actuellement, les études consistent en la réalisation d'observations et de mesures sur le terrain :

- mesure de la topographie de la falaise, par levé laser terrestre (début octobre 2018, mi décembre 2018) et photographies aériennes par drone et autogyre (début octobre 2018) et dont la précision est centimétrique
- mise en place d'instruments de mesure sur la paroi de la falaise (fissuromètre) mesurant en continu pour toute la durée de l'étude les déplacements relatifs des compartiments rocheux (installé début février 2019)
- imagerie du massif par radar géologique pour rechercher les réseaux en surface, les cavités et le prolongement de la fracturation observée en paroi (réalisé mi-janvier 2019) et écoute des modes de vibration naturelle du massif (réalisé fin janvier 2019)
- mise en place de marqueurs en pied de falaise (réalisé début février 2019) pour mesurer l'érosion à moyen et long terme liées à l'action de la houle

Dans un troisième temps, les études consistent en la réalisation de trois forages depuis la haute ville recoupant la fracturation observée en paroi. Des observations en forage seront réalisées avant la mise en place d'instruments mesurant les déplacements relatifs des compartiments rocheux. (Début des forages le 27 février 2019 pour une durée d'un mois)

L'objectif de l'ensemble de ces mesures est de mieux connaître la falaise et de comprendre son évolution. Un modèle global en cours d'élaboration reprendra l'ensemble de ces mesures et sera complété par une étude sur l'infiltration des eaux dans le massif et sur l'action de la houle en pied de paroi. Après une phase de calcul, les différents scénarios seront élaborés pour préciser le degré d'aléa.

La Préfète de Corse, préfète de Corse-du-Sud, préside régulièrement un comité de pilotage qui assure le suivi des études. Ce comité proposera aussi les mesures de prévention et de protection à envisager pour garantir la sécurité des populations.

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) a sous sa tutelle divers établissements publics acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques. Grâce à une expertise reconnue à l'échelle internationale, ces opérateurs techniques et scientifiques constituent un vaste réseau œuvrant dans tous les champs d'action du ministère notamment en matière de prévention des risques majeurs.

BRGM : Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est un établissement public à caractère industriel et commercial, de recherche et d'expertise, placé sous la tutelle conjointe du MTES, du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du

ministère de l'économie et des finances. Organisme public français de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol, il est le service géologique national français. Les actions du BRGM s'articulent autour de 5 missions : Recherche scientifique (connaissance géologique, compréhension des phénomènes liés au sol et au sous-sol, changements globaux) - Appui aux politiques publiques (actions d'expertise, de surveillance et d'étude menées en soutien des politiques publiques) - Coopération internationale - Sécurité minière (surveillance et actions de prévention des pollutions et risques des anciens sites miniers) – Formation. Autour de la géologie, son cœur de métier, le BRGM développe une expertise dans le secteur de la gestion des ressources, de la maîtrise des risques et des écotecnologies innovantes qui s'articule en 10 grands domaines des géosciences, destinées à répondre aux différents enjeux industriels et sociétaux : géologie, ressources minérales, géothermie, stockage géologique du CO2, risques, après-mine, eau, environnement et écotecnologies, laboratoires et expérimentation, systèmes d'information.

CEREMA : Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du MTES et du ministère de la cohésion des territoires. Les métiers du Cerema s'organisent autour de 9 champs d'action complémentaires visant à accompagner les acteurs territoriaux dans la réalisation de leurs projets : Aménagement et cohésion des territoires - Ville et stratégies urbaines - Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment.

INERIS : L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du MTES. L'Institut a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Il développe ses compétences scientifiques et techniques dans les domaines des risques accidentels, des risques chroniques et des risques du sol et du sous-sol.